

LA PÊCHE EN MÉDITERRANÉE, SES POSSIBILITÉS, SON ÉVOLUTION AU LARGE DES COTES FRANÇAISES

par Claude MAURIN

La réputation de la Méditerranée est depuis longtemps bien établie : c'est une mer pauvre. En France tout au moins cette réputation était d'ailleurs justifiée par les faits. Il y a seulement quelques années, nos côtes méditerranéennes ne produisaient annuellement qu'environ 8 000 tonnes, c'est-à-dire la soixantième partie des apports nationaux en poissons et crustacés ; ceci pour une longueur de côte représentant, Corse incluse, près du tiers de l'ensemble de notre littoral. Mais depuis les captures revêtent une importance de plus en plus grande, aussi est-on en droit de se demander s'il s'agit là d'un phénomène passager ou si l'on peut espérer en l'avenir de la pêche en Méditerranée. Pour répondre à cette question, il est nécessaire d'exposer :

- 1) pourquoi la Méditerranée prise dans son ensemble peut être considérée comme une mer pauvre,
- 2) quelles sont les exceptions qu'offre cette loi générale,
- 3) la situation actuelle de la pêche dans cette région.

I. - CONDITIONS GÉNÉRALES.

Avant d'entreprendre toute explication, il est bon de préciser que l'on peut classer les activités halieutiques en deux principales catégories :

- a) celles concernant les poissons qui vivent le plus souvent en pleine eau ou en surface (sardines, anchois, maquereaux, thons, etc.),
- b) celles ayant pour but la capture des animaux vivant sur le fond ou près du fond (poissons, crustacés, mollusques, céphalopodes, etc.).

Pour la première catégorie les conditions naturelles ayant l'incidence la plus grande sur la vie et le comportement des espèces sont celles ayant trait aux caractéristiques physico-chimiques du milieu marin.

Dans le deuxième cas la topographie, en particulier l'étendue et le relief du plateau continental et de son talus conditionnent les possibilités de pêche.

A) Conditions physico-chimiques.

Une caractéristique bien connue de la Méditerranée est d'être une mer fortement salée. Ainsi, alors que la salinité moyenne en Mer du Nord est inférieure à 35 ‰, qu'elle descend au-dessous de 20 ‰ en Baltique, qu'elle se situe entre 35 et 36,5 ‰ sur nos côtes atlantiques, elle atteint et dépasse même largement 38 ‰ en Méditerranée. Cette salinité élevée s'explique par une évaporation intense, par des apports d'eau douce relativement faibles et par des échanges réduits avec les autres mers.

Parallèlement à une salinité élevée les eaux méditerranéennes sont, dans l'ensemble, peu riches en oxygène et surtout très pauvres en sels nutritifs. Ces sels nutritifs (principalement phosphates et nitrates) sont indispensables au développement de la cellule végétale qui est la base même du cycle vital dans le milieu marin. En effet, phosphates et nitrates provenant du continent, apportés par les fleuves et les rivières ou issus de matières organiques décomposées et ramenées en surface par des courants verticaux, contribuent à l'élaboration de cette cellule au même titre que le carbone ; ce dernier provenant du gaz carbonique présent dans l'atmosphère est assimilé par les végétaux grâce à l'énergie solaire. Les cellules végétales isolées, qui composent ce que l'on nomme habituellement le phytoplancton, servent de nourriture aux petits crustacés, aux larves ou autres animaux marins incapables de mouvements indépendants qui constituent le plancton animal ou zooplancton. Le zooplancton est à son tour l'élément nutritif des petits poissons pélagiques (sardines, anchois, etc.). Les petits poissons pélagiques sont consommés par les poissons de taille plus importante vivant près du fond ou en pleine eau (fig. 1).

Ce bref rappel du cycle vital montre pourquoi une mer pauvre en phosphates et en nitrates est une mer pratiquement stérile.

Une autre cause de pauvreté est le manque d'oxygène. La Méditerranée est une mer presque fermée, en relation avec l'Atlantique par Gibraltar et avec l'océan Indien par le canal de Suez. La circulation des courants y est relativement faible et l'oxygénation amoindrie. Enfin la Méditerranée présente certaines caractéristiques hydrologiques semblables à celles que l'on retrouve dans les lacs : à partir d'une certaine profondeur, qui peut varier selon les saisons mais qui se situe généralement entre 50 et 100 m, la température de l'eau est pratiquement uniforme ; elle s'établit autour de 13°. Ainsi, alors que sur nos côtes de l'Atlantique la température décroît régulièrement de la surface vers le fond pour atteindre 0° et même moins aux profondeurs maximales, on trouve en Méditerranée des gradients proches de 13° jusqu'aux plus grands fonds : environ 3 700 m pour le bassin occidental. Or, s'il est bien connu que l'oxygénation a un rôle très important dans l'équilibre vital, celui de la température est moins évident. C'est pourtant une loi générale valable chez les organismes vivants que la croissance, la longévité, la puissance de reproduction sont plus faibles dans un milieu à température constante que dans une ambiance à température variable.

La Méditerranée prise dans son ensemble paraît donc peu favorable à la présence du poisson.

B) Topographie.

Jusqu'à une date récente la pêche des espèces de fond s'effectuait sur le plateau continental, prolongation sous-marine du continent, jusqu'à une profondeur ne dépassant guère une centaine de mètres. Depuis, la pente du talus qui établit la liaison entre le plateau et les grandes profondeurs abyssales fait l'objet d'une exploitation régulière, au moins entre 200 et 800 m. Quoi qu'il en soit, puisque c'est essentiellement sur le plateau continental ou sur son talus que sont pêchés les poissons de fond, on comprend bien que les captures sont d'autant plus importantes que le plateau continental est large et son fond peu accidenté.

En Méditerranée, le plateau continental est souvent très étroit et parfois inexistant ; à quelques

centaines de mètres au large du port de Nice, la sonde marque des profondeurs voisines de 1 000 m. Il en est de même dans beaucoup de points du littoral.

Ainsi, une hydrologie et une topographie défavorables montrent qu'en principe la Méditerranée devrait être une mer pauvre.

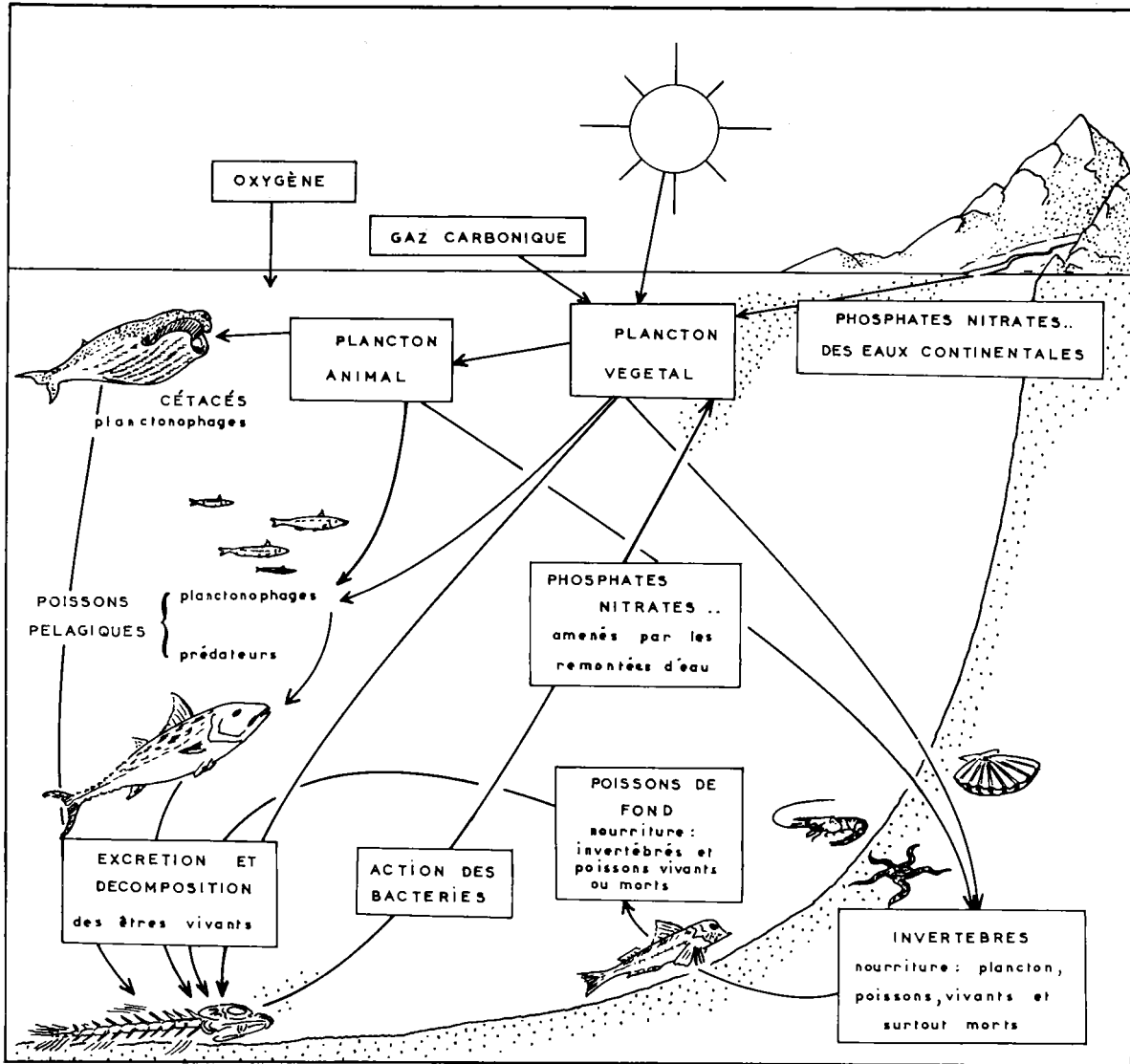


Fig. 1. — Schéma du cycle vital en mer.

II. - CONDITIONS PARTICULIERES.

Si, d'une manière générale, les conditions naturelles méditerranéennes sont celles qui viennent d'être exposées, il existe, fort heureusement, d'importantes exceptions qui concernent aussi bien l'hydrologie que la topographie.

A. - Du point de vue hydrologique.

Malgré son étroitesse le goulet de Gibraltar laisse s'écouler vers la Méditerranée un flot important d'eaux atlantiques moins salées donc plus légères que les eaux méditerranéennes. Ce flux, au lieu de se disperser dans toutes les directions à la sortie de Gibraltar, se dirige vers le bassin oriental en suivant les côtes nord-africaines. Des digitations s'en détachent en direction du nord si bien qu'il intéresse finalement, à un degré plus ou moins grand, le pourtour du bassin occidental. Son influence est surtout marquée sur le littoral méditerranéen du Maroc et sur les côtes d'Algérie où les eaux superficielles ont une salinité beaucoup plus basse que la moyenne méditerranéenne (36,5 à 37,5 ‰).

Les eaux de l'Atlantique sont riches en phosphates et en nitrates ; elles permettent la prolifération du plancton végétal, du plancton animal et par là même favorisent la présence du poisson en général et celle du poisson de surface en particulier (anchois, sardines, sardinelles, etc.).

Il est une autre cause qui permet la transformation locale du caractère physico-chimique des eaux méditerranéennes. Ce sont les apports des rivières et des fleuves ; souvent faibles et surtout limités, ils ont quelquefois une grande importance. C'est par exemple le cas :

dans le golfe du Lion pour le Rhône et les fleuves côtiers (Hérault, Orb, Aude, Tech, Têt),
au large des côtes d'Espagne pour les eaux de l'Ebre,
en Adriatique pour celles du Pô.

Dans le golfe du Lion, pour nous limiter à cette région, la salinité moyenne dans les zones de pêche dépasse rarement 37,5 ‰ ; des salinités de surface inférieures à 36 ‰ ne sont pas rares, surtout en hiver. L'importance du débit du Rhône est suffisante pour que l'influence de ses eaux puisse être notée jusque dans les parages du cap Creux. De plus, comme on le verra plus loin, le golfe du Lion offre un plateau continental exceptionnellement large pour la Méditerranée ; ceci évite un mélange trop rapide et permet la formation d'une sorte de « tampon » hydrologique entre le continent et les eaux proprement méditerranéennes chaudes, salées et pauvres.

Le Rhône et les fleuves côtiers ne contribuent pas seulement à un abaissement de la salinité près du littoral. Ils constituent un important facteur d'enrichissement en amenant à la mer des phosphates et des nitrates provenant des égouts et du lessivage des terres. Dans ces conditions on ne s'étonnera pas que dans les eaux languedociennes ou provençales les pêches de plancton végétal ou animal soient quelquefois plus riches que celles faites en bien des points du littoral atlantique.

Parallèlement, le développement des larves de poisson est excellent. Une seule pêche faite avec un filet à plancton de 80 cm de diamètre, près de la surface, pendant une durée de 10 mn et à une vitesse inférieure à 2 nœuds, permet de rapporter, en hiver, une dizaine de milliers d'œufs de sardines et une quantité presque égale de larves de la même espèce.

Par voie de conséquence on pouvait s'attendre à trouver, dans cette région exceptionnellement favorisée, d'importants bancs de poissons de surface.

B. - Du point de vue topographique.

Dans ce domaine les exceptions sont plus limitées que dans le précédent. Le golfe du Lion mis à part, le plateau continental est partout très étroit. Heureusement, la configuration du talus se prête bien au chalutage le long du littoral sud, de Gibraltar aux côtes tunisiennes, ainsi qu'en certains points de la côte espagnole notamment dans le secteur ibéro-baléare. Ceci a permis le développement de la pêche aux espèces profondes, notamment grosses crevettes rouges (*Aristeus*, *Aristeomorpha*) et langoustines.

Dans le golfe du Lion le plateau continental est large. Il s'étend en effet jusqu'à une cinquantaine de mille des côtes. Sa superficie est pourtant limitée, en égard au nombre toujours plus élevé de chalutiers qui y draguent. Aussi la surexploitation des poissons de fond est-elle déjà évidente. D'autre part, on peut dire que la croissance, la longévité, la puissance de reproduction des espèces de fond sont, comme dans le reste de la Méditerranée, nettement plus faibles qu'en Atlantique. Ceci vient surtout du fait que les conditions hydrologiques sont ici beaucoup moins favorables qu'en surface. Enfin, au-delà d'environ 150 m de profondeur, le talus est heurté et fortement entaillé de vallées profondes ; la pêche des crevettes profondes n'est possible que dans des secteurs très limités.

III. - SITUATION DE LA PECHE.

En 1957, au moment de la création à Sète d'un laboratoire d'océanographie et des pêches par le Directeur actuel de l'I.S.T.P.M. on disposait de peu de données précises sur le caractère physico-chimique des eaux du golfe, la biologie des espèces qui le peuplent et la topographie de ses fonds.

Il importait donc avant tout d'orienter les travaux dans les deux domaines déjà définis : possibilité de pêche au poisson de surface, possibilité de pêche au chalut.

Comme nous l'avons vu, la production de la côte française était alors très faible ; notons qu'elle était surtout constituée d'espèces de fond. En effet, sur les quelque 8 000 tonnes de poissons capturées annuellement, 6 000 environ représentaient les pêches faites aux arts traînants alors que le poids de sardines et de thons débarqués ne dépassait pas 2 000 tonnes.

L'Institut des Pêches organisa dès 1957 des recherches afin de pouvoir juger si, dans ces conditions, on pouvait espérer un développement de la pêche en Méditerranée.

Pour le chalutage, des campagnes de prospection des fonds menées dans l'ensemble du bassin occidental de la Méditerranée se sont échelonnées de 1957 à 1961. Elles ont été réalisées à bord du « Président-Théodore-Tissier » et de la « Thalassa ». Par la suite, l'« Ichthys », navire du laboratoire de Sète, les a poursuivies dans la région des Baléares. Les résultats obtenus ont montré qu'il était possible, dans bien des secteurs, d'étendre la zone de travail des chalutiers au talus du plateau continental encore riche en poissons et en crustacés. Mais les aires nouvellement découvertes étaient d'importance réduite et souvent très éloignées de nos côtes aussi n'était-il guère possible de penser à un développement important de la pêche au chalut ; on était seulement en droit d'espérer l'extension des zones de travail et la modernisation des techniques.

Pour le second point, c'est-à-dire la pêche des poissons de surface, les prospections faites à partir de 1957 avec des bateaux-pilotes appartenant à l'I.S.T.P.M. mais basés en Atlantique comme le « Donibané » ou loués par des comités locaux comme le « Lutin » et le « Saint-Casimir », ont montré que les poissons de surface étaient, à peu de chose près, aussi abondants dans le golfe du Lion que dans beaucoup de secteurs de l'Atlantique ; de plus, il est apparu que les conditions particulières à ce golfe maintiennent leurs contingents dans des limites géographiques plus restreintes que sur la côte de l'océan.

Dès lors, il a paru souhaitable de favoriser le développement de la pêche de ces espèces sur nos côtes. Ce développement a pu débiter à partir de 1961 grâce à l'utilisation par les pêcheurs d'engins productifs, les filets tournants, utilisation rendue possible par une série d'arrêtés et de décisions émanant du Secrétariat Général à la Marine Marchande. Il a été grandement favorisé par l'extension de la détection par ultra-sons, pratique devenue courante après les démonstrations faites par les bateaux-pilotes de l'Institut des Pêches.

Le résultat est maintenant connu. Un chiffre suffit à montrer son importance : la production a atteint en 1964 plus de 22 000 tonnes dont 15 500 tonnes environ d'espèces de surface.

Cependant, pour juger d'une manière plus précise de l'importance de cette évolution, il convient de comparer la situation actuelle à celle antérieure à 1960.

A) Situation avant 1960.

a) Poissons de fond.

La production en espèces vivant près du fond, capturées principalement au chalut, représentait une moyenne annuelle de 6 000 tonnes ainsi réparties :

quartier de Port-Vendres : 500 tonnes environ, quartier de Sète : 3 000 tonnes environ, quartier de Martigues et Marseille : 2 500 tonnes environ.

Cette production, il faut le préciser, provenait uniquement du plateau continental, seuls les fonds de 20 à 120 m étant exploités.

b) Poissons de surface.

Dans le Roussillon, la pêche au filet tournant était pratiquée mais il s'agissait d'engins halés à la main, à bord de petites catalanes (fig. 2). Malgré l'insuffisance des moyens matériels, la puissance de capture de ce filet apparaissait déjà nettement puisque cette région produisait environ 800 tonnes par an (maximum : 1 000 tonnes en 1957). Malgré l'absence de ports qui handicapaient sa production, le Roussillon était équipé de coopératives; un effort très net était fait pour améliorer la commercialisation.

En Languedoc, les apports en sardines étaient également notables (700 tonnes en moyenne). La pêche se faisait au filet droit mais le poisson était préalablement attiré par les feux, moins puissants peut-être mais identiques à ceux actuellement utilisés pour le « lamparo ». Du fait de l'existence de ports bien équipés la flottille était plus importante et mieux répartie que dans le Roussillon. La ventilation des captures en sardines était la suivante :

Grau-du-Roi	20 à 30 tonnes	Agde	150 tonnes
Palavas	20 —	Valras	50 —
Sète	450 —			

Dans les quartiers de Marseille et de Martigues, les sardines étaient également prises au filet maillant mais sans feux; aussi les captures ne dépassaient-elles guère 200 à 300 tonnes par an.

Parmi les autres espèces de surface, seuls les thons représentaient une certaine importance : 500 tonnes environ dont 300 pour le quartier de Sète, 200 pour ceux de Martigues et de Marseille. Les engins utilisés, outre les filets maillants et les lignes traînantes, étaient surtout les seiches, sortes de madragues volantes; elles permettaient d'effectuer des pêches importantes (jusqu'à 60 tonnes par calée) mais, très encombrantes, n'étaient utilisées qu'occasionnellement et seulement près des côtes.

La production moyenne en maquereaux ne dépassait guère 200 à 300 tonnes dans l'ensemble du golfe; la pêche des anchois était insignifiante.

Pour ce qui est de la commercialisation, le peu d'importance des apports ne justifiait pas une organisation poussée. Il n'existait aucune usine de conserves; les ateliers de salaison d'anchois, surtout nombreux à Collioure, travaillaient essentiellement avec du poisson salé provenant d'Algérie ou d'Espagne. Comme on l'a dit, seul le Roussillon manifestait une certaine volonté d'organisation.

B) Situation actuelle.

a) Poissons de fond.

Les campagnes faites par l'Institut des Pêches sur le talus du plateau continental entre 200 et 1 000 m ont commencé à porter leurs fruits à partir de 1962. Ce fut en Corse que des chalutiers commencèrent à exploiter les fonds à crevettes rouges mais c'est à Port-Vendres et surtout à Sète que les plus intéressantes et les plus régulières captures de ces crustacés sont actuellement effectuées. S'il est encore difficile de les chiffrer on peut les estimer à environ 150 kg par jour de pêche; étant donné le prix élevé qu'atteint ce produit (12 à 20 francs le kg) on comprend que le nombre de pêcheurs attirés par cette activité soit de plus en plus élevé malgré les difficultés qu'elle présente et les frais qu'elle entraîne.

Après avoir très sensiblement diminué du fait de la conversion d'une grande partie des chalutiers à la pêche aux filets tournants, la production en poissons de fond est redevenue au moins équivalente à ce qu'elle était avant 1960. Elle a même légèrement augmenté : 6 700 tonnes (dont 500 à Port-Vendres, 2 500 à Sète, 2 200 à Marseille et Martigues, 1 500 à Toulon, Nice et en Corse) pour l'année 1964, 3 650 tonnes pour les sept premiers mois de 1966.

Si, pour les raisons déjà exposées, l'on ne peut guère s'attendre à un développement spectaculaire de la pêche du poisson de fond, on peut penser que celle-ci pourra se stabiliser et peut-être même s'améliorer à condition que certaines mesures de protection soient prises.

En effet, l'importance des navires augmente sans cesse. Avant 1960, les bâtiments de pêche ne dépassaient guère 16 m et aucun n'avait une puissance motrice supérieure à 200 cv. Actuellement les bateaux de plus de 20 m ne sont pas rares; dans le seul quartier de Sète, 11 chalutiers ont des moteurs de 2 à 300 cv et 5 des machines de 3 à 400 cv. Il est incontestable que cette évolution est en grande partie due à l'exemple donné par les bateaux rapatriés d'Algérie.

Néanmoins, l'exploitation des fonds du large n'est pas illimitée, aussi est-il non seulement prudent mais nécessaire de prévoir :

le remplacement progressif des chaluts actuels par des chaluts semi-pélagiques moins destructeurs.

l'établissement, sur le plateau continental, de zones de cantonnements où la pêche aux arts traïnants serait interdite pendant une durée d'au moins 2 ans.

b) Poissons de surface.

Les recherches faites par l'Institut des Pêches ont confirmé le fait que la présence de sardines est étroitement liée aux conditions hydrologiques. Quelques chiffres illustreront cette assertion.

L'année 1964 reflète bien l'évolution de la pêche. Si l'on excepte les captures faites à Marseille en janvier qui s'élevaient à environ 1 000 tonnes (captures que l'on peut considérer comme étant la prolongation de la campagne 1963), ce n'est guère qu'après le 20 avril en Languedoc et en Roussillon, et à partir des premiers jours de mai en Provence, que les apports en sardines ont présenté une certaine importance. De bonnes conditions thermiques (15 à 18°) ayant persisté entre avril et juillet, d'excellentes captures furent réalisées :

1 013 tonnes en Languedoc, 1 162 dans le Roussillon, 900 en Provence.

De juillet à octobre la température est devenue défavorable. Un réchauffement important s'est manifesté; il a entraîné l'éloignement des bancs de sardines et un arrêt presque complet de

la pêche en Provence et dans le Roussillon. A Sète, où les conditions étaient un peu moins mauvaises, les captures furent médiocres pendant l'été. Elles s'améliorèrent en septembre. Du 15 juillet au début d'octobre les tonnages furent de :

800 tonnes pour le quartier de Sète, 343 pour celui de Marseille, 741 pour celui de Port-Vendres.

Avec l'automne, un refroidissement sensible de l'eau a rétabli la situation et permis des pêches importantes bien qu'irrégulières.



FIG. 2. — Une « catalane », type du sardinier méditerranéen avant 1951.

Quoi qu'il en soit, le total des quantités de sardines débarquées dans les ports méditerranéens en 1964 put être considéré comme satisfaisant :

2 700 tonnes dans le quartier de Port-Vendres, 3 500 dans celui de Sète, 5 330 dans ceux de Marseille et de Martigues (Marseille conquit cette année-là la place de premier port sardinier de France), 1 100 tonnes à Toulon, Nice et en Corse, soit au total : 12 630 tonnes.

Pour le thon, les captures ont atteint 1 050 tonnes. Il est intéressant de constater qu'elles se sont faites presque essentiellement au filet tournant et coulissant appelé « seinchole », engin dont la productivité a rapidement entraîné la disparition des anciennes seinches.

Environ 500 tonnes d'anchois furent prises en 1964. Ce chiffre, inférieur à celui de 1963, est toutefois plus élevé que ceux des années antérieures.

Enfin, le maquereau fut l'objet de captures très satisfaisantes : 1 300 tonnes.

L'année 1965 s'est présentée sous un jour inhabituel. A l'accoutumée la température relevée en mer augmente régulièrement en surface pour atteindre, début mai, 18 à 20° au large et 16 à 18° près de la côte; en 1965 au contraire, les eaux sont restées très froides jusqu'à la fin mai (13 à 14°). Ce fait a entraîné un important retard dans les déplacements des sardines en direction de la côte et le rendement ne fut bon qu'en juin. Au 1^{er} juillet, on enregistrait 1 020 tonnes en Languedoc, 1 280 tonnes en Roussillon et 1 340 tonnes en Provence. A partir de la fin de ce mois la température s'est brusquement élevée en surface pour atteindre 20 à 22° dans la quasi-totalité du golfe tandis que les couches inférieures se maintenaient autour de 14° jusqu'au début de septembre. Les



FIG. 3. — Sardiniers modernes au port de Sète.

pêches furent bonnes en Languedoc (1 400 tonnes), médiocres en Roussillon (710 tonnes) et mauvaises en Provence (400 tonnes). En automne, les professionnels de Sète et de Marseille réalisèrent quelques bonnes captures mais leur activité fut compromise par des conditions météorologiques défavorables. En Roussillon la situation ne s'est sensiblement améliorée qu'au début de l'hiver.

Aussi ne doit-on pas s'étonner des chiffres relativement bas relevés en fin de campagne : 9 500 tonnes de sardines, 5 à 600 de maquereaux, 2 à 300 de thons et 600 d'anchois. Les captures de 1965 représentent donc mal ce que peut être la pêche du poisson de surface sur les côtes de la Méditerranée une année normale; les premières statistiques de 1966 le prouvent.

Cette année, en effet, les conditions hydrologiques ont été généralement favorables sans être toutefois exceptionnellement bonnes.

Au 1^{er} septembre 1966 les apports en sardines s'élevaient déjà à plus de 13 000 tonnes ainsi réparties :

150 tonnes environ pour les quartiers de Nice et de la Corse,
350 — — — celui de Toulon,
3 000 — — — — — Marseille (principales captures en janvier, février, mai, août).
4 800 — — — — — Sète (principales captures en juin, juillet et août),
4 750 — — — — — Port-Vendres (principales captures en mai, juin et juillet).

En ce qui concerne le thon, l'année 1966 s'annonce également bonne.

Le développement de la production a démontré l'efficacité des méthodes modernes; il s'ensuit une transformation de la flotille. Les catalanes traditionnelles sont remplacées petit à petit par des



FIG. 4. — *Un sardinier méditerranéen. Mise à bord du poisson* (photo Francis Clément, Sète).

sardiniers modernes (fig. 3 et 4). Une nouvelle unité vient de faire son apparition : le sardinier-thonier, navire de 18 à 20 m capable d'utiliser immédiatement et selon les besoins le filet tournant à sardine ou la seinchole à thons. Les nombreuses demandes de prêts adressées cette année au Crédit Maritime montrent que cet essai va se poursuivre au cours des prochaines années.

C) Commercialisation.

Les problèmes de commercialisation qui se sont posés de manière grave en 1962 et 1963 n'ont pas été très aigus depuis 1964; cela est dû en grande partie au fait que les pêches atlantiques ont été faibles. L'infrastructure industrielle encore modeste ne contribue guère à améliorer les conditions

de vente qu'en Languedoc. C'est ainsi que dans le quartier maritime de Sète les 6 usines existantes ont traité 1 612 tonnes en 1964, 2 211 en 1965 et 2 500 au cours des 8 premiers mois de 1966. Dans les autres régions les quantités absorbées par l'industrie locale sont insignifiantes en regard de la production. La plus grande partie de celle-ci est expédiée aux usines de l'Atlantique ou vendue en frais dans des régions parfois fort éloignées de la Méditerranée où, une année normale, le marché est occupé par la sardine bretonne.

Dans ces conditions on comprendra que si l'on veut maintenir et développer l'importante source de richesse que représente la pêche du poisson de surface en Méditerranée française, il convient avant tout de se préoccuper de consolider la commercialisation. La multiplication des usines de conserves poserait de graves problèmes de rentabilité étant donné le manque de main-d'œuvre et l'irrégularité des apports. La seule solution réside donc dans l'équipement de notre région en moyens frigorifiques mais en moyens frigorifiques susceptibles de permettre l'utilisation, dans les usines de conserves, de produits stockés.

Autrement dit, l'équipement frigorifique doit être conçu de la manière suivante : congélation rapide à basse température (— 40 à — 45°), stockage à — 20/— 25°. Il a été prouvé que la sardine ainsi traitée donne un bon produit de conserve à condition toutefois qu'elle soit parfaitement fraîche au moment de la congélation.

Loin d'être tournée en dérision comme elle a pu l'être il y a seulement quelques années, la pêche méditerranéenne française a acquis ses lettres de noblesse.

Ainsi, malgré les variations qu'elle présente d'une année à l'autre, la production sardinière des côtes roussillonnaises, languedociennes et provençales est maintenant suffisamment stable pour compenser l'irrégularité de la pêche atlantique; elle régularise le marché national.

La sardine n'est d'ailleurs pas la seule espèce à présenter, dans cette région, une grande importance et une réelle valeur. Thons et anchois, abondants dans le golfe du Lion, ne sont encore que peu exploités. Compte tenu des moyens nouveaux dont les pêcheurs vont bientôt disposer pour les capturer, il n'est pas douteux que la pêche méditerranéenne puisse faire un nouveau bond en avant.
